Bibliotheca Floreffia a décidé de scanner les dix numéros de la revue Folio parus entre 1977 et 1979 en vue d'en mettre les textes à la disposition des internautes intéressés.
Il s'agissait d'un périodique de deux feuilles de format A4 pliées en deux et rédigées en recto/verso. Son ambition était d'informer les Floreffois sur les dossiers concernant leur lieu de vie (implantation de Materne, plan de secteur, etc...) et d'une manière générale, l'actualité sportive, culturelle, sociale, économique, patrimoniale notamment de la nouvelle entité communale de Floreffe.

En fonction du nombre de signatures relevées au bas des articles publiés, nous avons dressé la liste des principaux initiateurs et collaborateurs de Folio :

André Lessire, Floreffe (10); Etienne Lenoir, Soye (8); Francis Feraux, Soye (8); Michel Pieret, Franière (5); Jean Biral, Floreffe (4); Michel Charlier, Floreffe (4); François Herquin, Floreffe (4); Suzy Remy, Floreffe (3); Jean Dessomme, Floriffoux (2); Raymond Lambotte, Franière (2).
NB. Le chiffre porté entre parenthèses est le nombre de numéros différents de Folio dans lequel un collaborateur a signé au moins un article.
On relève également à deux reprises la signature de M.Joseph Mathieu, de Floreffe, échevin, et à une seule reprise, celles des conseillers communaux MM. André Bouvier, de Franière, et Jean-Marie Pector, de Floreffe.

Nous avons contacté M. André Lessire qui assurait le secrétariat de Folio et a aimablement accepté de nous apporter son témoignage.

Bibliotheca Floreffia (BF): Pourriez-vous nous dire comment a germé cette idée ?
André Lessire (AL) : Nous étions au début de la première législature de la nouvelle entité de Floreffe et les anciens se souviennent que celle-ci avait été emportée de haute lutte, grâce à la mobilisation exceptionnelle de ses mandataires et des habitants des quatre villages concernés. Plusieurs candidats non élus de l'élection communale d'octobre 1976 partageaient le sentiment que la nouvelle majorité ne paraissait pas donner à l'information des citoyens la place qui aurait dû lui revenir. Il importait en effet, à nos yeux, de permettre à nos concitoyens de mieux connaître les nouvelles réalités de notre entité. C'est ainsi qu'à quelques-uns, venus d'horizons politiques différents, nous avons décidé de retrousser nos manches et de lancer une revue d'informations locales.

BF : D'où vient le titre Folio choisi pour votre revue?
AL : Dès le départ, nous avions décidé de respecter une stricte neutralité politique et de conserver une objectivité maximale. Le titre retenu en est un témoignage : nous sommes tombés d'accord sur cette appellation qui faisait allusion au format de notre publication, sans autre connotation.

BF : Pouvez-vous préciser quels étaient les objectifs poursuivis ?
AL : Il importait pour nous d'apporter une information la plus complète possible, en veillant à éviter toute polémique ou attaque politique pour privilégier les sujets d'actualité, la vie associative ou les activités sportives par exemple, de notre nouvelle commune.

BF : Comment la majorité en place a-t-elle réagi à votre initiative ?
AL : Positivement, en nous apportant notamment un soutien logistique. Toutefois, son investissement s'est limité à cela et lorsque nous avons rencontré des difficultés rédactionnelles, le Collège échevinal n'a pas souhaité poursuivre cette publication.

M. Joseph Mathieu, échevin de la culture, de l'enseignement et de la vie associative, a cependant, par la suite, publié un calendrier annuel des activités locales.

BF : Dans le dernier numéro de Folio, vous lanciez un appel aux citoyens désireux d'apporter leur collaboration. Qu'en a-t-il été ?
AL : La réponse n'a pas été à la hauteur de nos espérances. Certains collaborateurs avaient déménagé, d'autres connaissaient des empêchements familiaux ou professionnels; en un mot, le feu sacré faisait défaut et malgré l'ouverture en direction de nos concitoyens à qui nos pages étaient ouvertes, nous avons dû, à regret, déposer notre plume.

BF : Regrettez-vous cette expérience éditoriale ?
AL : Non, certainement pas. Elle a eu son utilité et son intérêt à l'époque mais les temps n'étaient pas encore venus où l'information communale paraîtrait nécessaire, voire indispensable. Un bulletin communal officiel paraîtra d'ailleurs dès la législature suivante, en 1983, et se poursuit toujours aujourd'hui.

BF : Merci, Monsieur Lessire. Nous vous souhaitons bonne continuation et plein succès dans votre travail de passeur de mémoire locale.

Bibliotheca Floreffia, le 28 avril 2021.